



REUNION DES COPROPRIETAIRES LES MENUIRES 1^{er} août 2008

Etaients présents : André PLAISANCE, Jacques DESMURS, Alexandra HUDRY, Hubert THIERY, Gérard GALUCHOT, Marc HUDRY, André GROGNIET, Patrick ARNAUD, Régine JAY-GRILLOT, André LAISSUS, Nathalie CHARLES.

+ 32 copropriétaires

Monsieur André PLAISANCE remercie les personnes présentes pour leur participation à cette rencontre annuelle, qui a pour but de permettre :

- ✓ aux services de diffuser des informations susceptibles d'intéresser les copropriétaires
- ✓ aux copropriétaires de faire part de leurs observations aux différents services présents.

➤ Intervention de la commune

Plusieurs chantiers sont achevés :

- **Déviations des Menuires :** cet ouvrage donne entière satisfaction, même aux personnes qui étaient réticentes au départ.
- **Plan d'eau des Menuires :** en cours de finition. Reste à améliorer la zone d'entrée (accès, espaces verts, toilettes). La pêche est possible sur le site moyennant le paiement d'une carte à la journée. La mise en place d'activités sur ce lieu est en réflexion.
- **Les Clarines :** Le chantier est bientôt fini. Il représente 400 lits nouveaux de grande qualité.
- **Quartier de Preyerand :** Un concours a été lancé pour déplacer les ateliers et garages communaux et améliorer l'accueil de ce quartier. Le conseil municipal a également décidé de lancer les études pour la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) et la requalification urbaine de ce secteur.
- **Aire de camping cars :** elle sera terminée pour fin août 2008.
- **Parking de la Croisette :** Le projet est à l'étude. L'obtention du permis de construire est en cours.
- **Refuge du lac du Lou :** les réflexions sont en cours.
- **Plantations :** elles sont poursuivies
- **Résidence sous Brelin :** Le projet de construction a été définitivement abandonné, en raison de problèmes d'insertion paysagère et d'accès.

Avenir de l'ancienne piscine de la Croisette :

Le projet de construction d'un bowling est actuellement à l'étude.

Offre médicale

Avec le départ des docteurs DJIAN et LACOSTE, il manque de médecins sur la station des Menuires.

La construction d'un centre médical pouvant accueillir plusieurs médecins, mais aussi dentistes, kinésithérapeutes, infirmières présenterait un avantage certain pour l'attractivité de l'offre médicale. Le Conseil Municipal a décidé de lancer l'étude sur ce projet, qui bénéficie de l'adhésion des médecins présents sur la station.

➤ Intervention de la Sogevab

Le centre sportif fonctionne désormais sur un rythme de croisière, avec 300.000 entrées par an. Pour l'hiver 2008/2009, une boutique en ligne sera mise en place.

Concernant la piscine et la patinoire des Bruyères, des réflexions sont en cours sur leur devenir.

Q : Est-ce un choix d'avoir fait une piscine dont la profondeur est limitée à 1,40 mètre ?

La clientèle demande des piscines ludiques. 1,40 mètre permet de nager, mais aussi d'organiser l'aquagym. En outre, si les nageurs souhaitent une profondeur plus importante, ils peuvent se rendre à la piscine des Bruyères.

Q : Serait-il possible d'avoir une patinoire couverte, qui permettrait un fonctionnement en été ?

Des réflexions sont en cours sur le devenir de la patinoire des Bruyères et il n'est pas certain qu'elle soit conservée, vu la faible fréquentation et le coût de fonctionnement.

Q : L'an dernier, le maire avait assuré du maintien de la piscine aux Bruyères. Peut-il le confirmer ?

Le Maire confirme ses propos de l'an dernier, à savoir que la volonté de la commune est de conserver la piscine dans ce quartier pour le moment. Son coût d'exploitation est également très élevé. Il précise qu'un groupe de réflexion travaille sur ce sujet.

Q : Il faut la garder au moins l'été.

Q : Le club de surf du Club des Sports pose toujours des problèmes de comportements dans la copropriété le Génepy ?

Il est nécessaire que ces jeunes soient respectueux des lieux et des personnes.

Q : Où en est le dossier du cinéma des Flocons ?

Les procédures judiciaires sont toujours en cours. Hubert THIERY, conseiller municipal, est en charge de ce dossier. Il a rencontré Mademoiselle LEMOINE, propriétaire des lieux, pour évoquer le dossier. Monsieur DAVOINE, exploitant de cette salle, perçoit des indemnités pour perte d'exploitation. Celles-ci lui permettent, selon ses dires, de maintenir l'exploitation des salles des Bruyères. Il est précisé que ces salles des Bruyères sont propriétés communales et que en cas de désaffectation de Monsieur DAVOINE, la commune pourra en confier la gestion à un autre exploitant.

Q : Monsieur LEMOINE souhaite-t-il vendre sa salle des Flocons ?

Non, il ne souhaite vendre à personne et reste dans l'espoir de gagner son contentieux contre Monsieur DAVOINE. Le contact reste établi avec lui. Courant 2009, le contentieux devrait être terminé. Monsieur LEMOINE devra alors préciser ce qu'il compte faire de son patrimoine.

Q : Pourquoi ne pas l'exproprier ?

Une procédure avait été lancée, mais le Préfet a refusé la déclaration d'utilité publique, sous le prétexte que la station dispose déjà de salles aux Bruyères et que l'utilité publique n'est pas démontrée.

Q : Est-il possible d'installer le cinéma à l'espace Maurice Romanet ?

Cette salle ne correspond pas à cette utilisation.

➤ Intervention de l'Office de tourisme

Saison d'hiver 2007/2008 :

L'hiver s'est bien passé. La fréquentation a augmenté d'environ 3% sur les marchés français et internationaux. Tous les éléments étaient réunis pour que la saison se passe bien : présence de

neige, dates des vacances scolaires européennes, effet manque de neige en 2007 qui a renforcé les réservations dans les stations d'altitude.

Saison d'hiver 2008/2009 :

La brochure est sortie.

La semaine pour les enfants de fin de saison « Boules de notes » s'est bien passée et sera reconduite du 11 au 18 avril 2009. Les objectifs de cette manifestation sont d'animer la station, de créer une activité famille, d'améliorer la fréquentation en avril.

Saison d'été 2008 :

Depuis 10 ans, la montagne française souffre en été, avec une baisse de 30% sur la période. Cet été, la fréquentation baisse à nouveau, surtout en juillet : -6% sur la montagne en général et -2% sur les Menuires / St Martin de Belleville.

Pourtant, des activités sont en place : 3 VTT, fête du 14 juillet, Tour des Belleville, fêtes de villages, fêtes de quartiers, foires artisanales, Bourgui, fête du 15 août, semaines à thèmes (cerfs-volants, apprentis sorciers, gastronomie), festival au fil du bois

Enfin, les navettes gratuites inter-sites fonctionnent chaque jour sauf le samedi et sont appréciées.

Q : En été, plus les commerces ferment, moins il y a de monde. Ne faudrait-il pas faire passer des spots publicitaires sur l'été ?

Le produit touristique offert sur la vallée est bon. Des possibilités seront encore développées en direction du VTT et d'un golf.

Q : Le domaine de randonnées de la vallée n'est pas assez valorisé ?

Il faut mieux le vendre et le signaler. Il faut aussi mettre en place des circuits pédestres et VTT faciles, et des boucles.

Q : une activité hippique serait appréciée.

Elle existait mais l'exploitant a dû arrêter car l'activité était trop difficile et pas assez rentable. Toute initiative privée est la bienvenue.

Q : Y-a-t-il un projet de golf à l'étude ?

➤ Intervention de Gérard GALUCHOT É conseiller municipal vice-président de la commission « Sports É Loisirs É Evènements »

La commission travaille actuellement sur plusieurs dossiers, dont le projet de golf. L'étude en cours se situe aux Iles, après le village de St Marcel en direction du Moulin de Burdin. Il s'intégrerait dans un projet plus vaste d'espace sportif ludique allant jusqu'aux Grangeraiès.

Gérard GALUCHOT a souhaité intervenir pour demander aux copropriétaires présents d'évoquer en assemblée générale le projet de golf sur la vallée, afin d'avoir l'opinion du plus grand nombre.

Q : La station des Deux Alpes gère de façon efficace l'activité VTT.

Le développement de l'activité VTT est en réflexion.

Q : Certains circuits de randonnée semblent réservés aux Guides. Ils ne sont pas cartés.

Les travaux sur les sentiers sont réalisés par les guides pour le compte de la commune. Certains ne sont peut-être pas signalés pour des problèmes de sécurité.

Q : Dans ce cas, il suffit de signaler « sentier dangereux ».

Q : Il n'est pas toujours bénéfique de faire de la publicité sur certains sites, comme le Perron des Encombres, qu'il faut conserver sauvage.

Q : Il n'y a plus de visite des villages, ce qui était pourtant très apprécié.

Ces visites faisaient appel au volontariat d'anciens qui ont souhaité arrêter. Mais d'autres manifestations ont vu le jour pour renouveler l'offre.

Par exemple, ce dimanche 3 août 2008 aura lieu la fête du pain à Praranger, avec repas et visite du hameau.

Q : Le quartier de Preyerand bénéficie de peu d'animations par rapport aux autres.

La station dispose de deux grands pôles : la Croisette et les Bruyères. Il est nécessaire de concentrer les activités afin d'avoir un potentiel suffisant de vacanciers.

Q : Quel est-il du cheminement piétons des Clarines à la Croisette ?

Il existe.

Q : Et l'ascenseur du centre sportif ?

Il existe mais dessert seulement l'intérieur du bâtiment. Le sentier d'accès au centre sportif sera revu, car il est difficile pour les poussettes et les personnes âgées.

Q : Il n'y a pas moyen d'aller des Airelles au centre sportif.

Une nouvelle étude sera réalisée par les services de la mairie.

➤ **Intervention du Service des Pistes**

1,2 million d'investissements a été réalisé cette année.

Pistes

- Tranche 3 d'amélioration de la piste des Enverses sur la Masse : piste bleue pour l'hiver
- Amélioration du sommet du Mont de la Chambre
- Départ du télésiège du Roc des 3 Marches II
- Entrée de la piste de la Violette
- Piste du Pélozet au pied du télésiège des Granges, pour la pose d'enneigeurs

Enneigement artificiel

- Renouvellement d'enneigeurs
- Projet de retenue collinaire des Teppes Noires (90.000 m³) : les travaux débuteront début septembre 2008 pour une retenue opérationnelle à l'automne 2009.
- Travaux au pied de St Marcel : pompage de l'eau pour St Martin.
- La retenue collinaire des Echauds II a été vidée pour la visite de contrôle.

➤ **Intervention de la société de remontées mécaniques SEVABEL**

Durant l'hiver 2007/2008, les vacanciers ont beaucoup skié : 15 à 20% de passages en plus.

Une pré-ouverture d'une partie du domaine skiable (Roc des 3 Marches I et II, Mont de la Chambre et Télésiège des Granges) a eu lieu le week-end des 6 et 7 décembre 2007 et sera renouvelée cet hiver.

Sur l'été, les remontées mécaniques ont été ouvertes le dimanche.

Pour l'hiver 2008/2009, la saison sera moins favorable (dates des vacances scolaires). Deux nouveautés sont à présenter :

- Ouverture d'une piste de luge : tous les jours et en nocturne
- Carte HOLISKI : carte payante (32") qui offre des services et des avantages. Elle est achetée en début de saison. Chaque fin de mois, le bénéficiaire est débité sur son compte, en fonction des journées de ski réalisées, avec une réduction de 15% sur le tarif public. Elle permet de skier aux Menuires et dans les stations gérées par la Compagnie des Alpes. Le souhait est d'intégrer à terme le domaine des 3 Vallées : des négociations sont en cours.

Q : Quels sont les tarifs pour l'hiver prochain ?

L'augmentation est inférieure à l'inflation : +1,7% pour les Menuires, +2,3% pour les Trois Vallées.

Q : Des réductions sérieuses pour les propriétaires et à partir de 60 ans pour les retraités seraient appréciées.

Les charges augmentent (carburant, électricité...). Il n'est pas possible de baisser les prix des forfaits.

Q : Les tour opérateurs bénéficient de réductions importantes mais détruisent l'ambiance.

Les forfaits des tour-opérateurs ne sont pas si bas que ça.

Q : Est-il envisagé la modernisation du télésiège du Tortollet ?

De nombreux logements sont desservis par cette remontée.

L'affluence à cette remontée est très ponctuelle. Rien n'est prévu sur cet appareil dans l'immédiat.

La priorité se fait sur des remontées où les passages sont importants.

Une réflexion doit être menée sur ce secteur, et notamment sur le télésiège du Bettex.

Un nouvel appareil est en projet avec une réflexion globale sur le secteur des Bruyères, pour l'hiver 2009/2010. Il remplacera les appareils suivants : Sapinière, Arcosses, Télési de Reberty, Etelé. Il partira des Bruyères et arrivera au niveau du 2^{ème} élément du snowpark.

Monsieur le Maire informe que l'activité des motoneiges n'existera plus l'hiver prochain, car les autorisations d'installations et Travaux Divers déposées par la commune ont été annulées par le juge. La mise en place de la luge permettra de pallier cette perte d'activité.

Q : La piste de Grandes Combes est souvent fermée. Des travaux sont-ils prévus ?

Non.

Q : La population régionale est en régression. Des organismes comme Savatour diminuent le nombre de jours de ski à prix réduits.

Le nombre de jours d'offres promotionnelles a été diminué pour permettre des offres plus percutantes. La SEVABEL précise que les offres par l'intermédiaire de Savatour prendront fin dès l'hiver prochain. En outre, des réductions de -20 à -50% selon la période sur la totalité des week-ends de la saison prochaine seront instaurées.

Q : Pourquoi ces réductions ne sont-elles accessibles que par internet ?

Cette pratique commerciale est aujourd'hui très répandue. Cela permet d'offrir un meilleur service aux caisses des Remontées Mécaniques, avec un temps d'attente moins long.

Q : Qu'en est-il du Wifi ?

Depuis l'hiver 2007/2008, la station est couverte à hauteur de 60% environ. La couverture se fait petit à petit avec l'objectif d'atteindre 100% pour l'hiver 2008/2009.

La connexion peut se faire dans les bureaux de l'office du tourisme avec une carte payante, et dans certains établissements. Si le visiteur dispose de son ordinateur, il peut se connecter de la plupart des immeubles.

Q : La copropriété de l'immeuble Belleville Caron souhaitait s'équiper.

Si la copropriété souhaite offrir gratuitement cette prestation à ses résidents, elle doit s'équiper. Sinon, le service reste payant.

Q : La gratuite est un argument de vente de la station.

Q : La carte payante est limitée à deux mois.

Non, la carte est valable en permanence, sous réserve qu'il ne s'écoule pas un délai supérieur à deux mois entre deux connexions.

Q : Lorsque la commune réalise de petits travaux, n'est-il pas possible de les faire lorsque la station est fermée pour éviter les désagréments ?

Les services techniques y veilleront quand c'est possible. Mais ce n'est pas toujours possible. Dans ce cas, il y a des précautions à prendre.

Q : La courette donnant sur la salle Léo Lacroix a été tondue. Toutefois, n'est-il pas possible de mieux l'entretenir en enlevant l'herbe et les détritiques régulièrement en hiver ?

Les services techniques y veilleront également.

Q : L'entrée Nord de la station à côté du PLC est sale. Est-il possible de remettre la vasque ?

Il s'agit du domaine de la copropriété, à voir en assemblée générale.

Q : Propreté en hiver ?

La commune s'oriente vers d'autres solutions pour le ramassage des déchets.

Elle va mettre en place des containers semi enterrés. Leur installation commence cette année à Val Thorens et se poursuivra par tranches sur le reste de la commune, si cette solution donne satisfaction.

Q : L'établissement Le Medz-é-Ry n'a pas de local poubelles et entrepose ses déchets à la vue des résidents ?

Les exploitantes seront contactées.

Q : Atténuer l'aspect visuel de la station de purification et de la déchetterie.

Le gestionnaire sera relancé.

Q : Il manque de lieux de distribution de canipoches pour les déjections canines.

Des distributeurs supplémentaires seront mis en place sur les locaux poubelles.

Q : Projet de ZAC à Preyerand ? Y aura-t-il une concertation ? Sur combien de hectares sera développée cette ZAC ?

La concertation va débiter. Le but est de rendre ce secteur plus attractif et d'améliorer l'entrée des Menuires.

Q : Une étude sur les déperditions de chaleur des immeubles devait être lancée.

Elle n'a pas encore été mise en œuvre, car il reste à définir les modalités, et analyser le coût.

Tout ceci est à l'étude.

Q : Ne serait-il pas possible de protéger la partie basse des ascenseurs pour limiter le vandalisme ?

Cette suggestion sera étudiée.

**POUR INFORMATION, LA PROCHAINE REUNION DES COPROPR IETAIRES
AUX MENUIRES AURA LIEU
LE VENDREDI 7 AOUT 2009 A 15H Ę SALLE LEO LACROIX AU X MENUIRES**